

Conditions générales de vente

ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions de ventes (CGV) s'appliquent à l'ensemble des produits vendus par la société Energetic+ SAS. Toute commande entraîne de plein droit l'adhésion de nos clients professionnels ou particuliers à nos conditions générales et particulières, nonobstant toute stipulation contraire de leurs conditions générales d'achat. Les commandes peuvent être réalisées par courrier électronique ou fax à l'attention du service commercial. La commande est considérée comme validée dès réception du paiement convenu. La réception du paiement et la validation de la commande sont notifiés par Email au client

ENCOURS

Nos encours clients sont garantis par notre assurance crédit. Toute demande d'ouverture de compte est soumise à son accord et limitée par le découvert qu'elle nous accorde. Cette autorisation de découvert peut évoluer dans le temps. Les achat ponctuels de nécessitent pas d'ouverture de compte.

DÉLAI DE LIVRAISON

Toute commande est traitée en général dans les 2 jours suivant la validation de la commande (liée au paiement de l'acompte prévu, et dans la limite des stocks disponibles), départ de nos entrepôts du sud est de Paris France. Les produits Redwell étant fabriqués à la commande, le délai sera généralement compris entre 4 et 8 semaines selon les produits. Les délais de livraison mentionnés sont donnés à titre indicatif et ne sont pas des délais de rigueurs. En cas de retard dans la livraison, l'acheteur sera averti par Email. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des retards provenant du fait d'autres entreprises ou consécutifs à des grèves, des « lock-out », des émeutes, des interruptions de transport survenues dans un établissement de notre Société. Toute pénurie, même de courte durée, en matières premières, énergies, etc..., sera considérée comme un cas de force majeure ; la responsabilité de notre société ne pourra être engagée s'il en résulte des retards ou des défauts d'exécution des commandes. L'envoi de la commande peut être amené à être expédié en plusieurs fois en cas de retard important dans la livraison et de la rupture de stock de certains produits chez le fournisseur concerné. Dans ce cas, le client sera contacté directement.

EXPÉDITIONS

Nos marchandises sont vendues départ de nos entrepôts (FOB-Free Of Board). Elles voyagent aux risques et périls du destinataire, mêmes envoyées franco. Le Franco de port est assuré pour les commandes à livrer, en une seule fois et en un seul point de livraison, dont le montant est égal ou supérieur à 10.000 Euros HT pour les professionnels, et 6.000,00 € HT pour les particuliers.

Les emballages sont réalisés avec le plus grand soin, nos clients devront en vérifier l'état à l'arrivée et faire, en cas de problème, des photos des dommages, exprimer les réserves d'usages sur le bon de livraison fourni par le livreur, et nous faire suivre l'ensemble des documents dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception, afin que nous puissions les transmettre auprès du transporteur. En cas de doute, après avoir exprimé des réserves sur le bon de livraison et pris des photos, refuser la livraison. L'acceptation des colis tenant lieu de décharge. Nous recommandons la souscription d'une assurance pour les dommages liés au transport. La réalisation de l'expédition d'une commande depuis nos locaux entraîne l'envoi d'un Email contenant le détail de produits envoyé, le nom du transporteur, le/les n° de suivi.

RETOUR DE MARCHANDISES

Tout retour doit être accepté préalablement par notre Société. Il doit être accompagné d'une lettre explicative rappelant le numéro de la facture et sa date de création, en précisant le motif du retour. Pour être repris, le matériel doit nous être retourné franco dans l'état où nous l'avons fourni, sous son emballage d'origine. Dans tous les cas, il sera déduit un abattement minimum de 20 % sur la valeur globale pour compenser les frais de contrôle et de remise en stock. Pour le matériel fabriqué spécialement, les frais de reprise seront ceux imposés par le fournisseur dans le seul cas où celui-ci accepterait de reprendre la marchandise. Le matériel livré depuis plus de deux mois, ne pourra être repris ni échangé.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Toutes les commandes sont payables en euros et toutes taxes comprises. A défaut de stipulation écrites contraires, nos marchandises sont payables à l'avance et à l'adresse portée sur les factures. Une commande n'est considérée comme validée qu'après les paiements convenus, c'est à dire l'argent de la transaction disponible du le compte Energetic+ SAS. Si un accord de paiement différé est conclu entre l'acheteur et Energetic+ SAS, en cas de retard de paiement par rapport aux dates convenues ou de paiement partiels, les sommes dues porteront intérêt de plein droit au taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal sans préjudice de l'exigibilité totale de la dette. Par ailleurs, les livraisons seront suspendues jusqu'au paiement intégral de toutes sommes dues avec les intérêts afférents. Au cas où les paiements ou l'acceptation d'une traite ne seraient pas effectués à la date prévue, les sommes dues deviendraient immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement. Il en serait de même si une modification de la capacité légale ou de l'activité professionnelle de client, une cession, une location ou un apport en société de son fond de commerce, une prise de nantissement sur ce fond ou, s'il s'agit d'une société commerciale, une modification dans la personnalité de ses gérants ou administrateurs ou dans la forme de cette société, modifiaient le crédit du client.

PRIX

Les prix et conditions de ventes applicables à toute commande ou marché sont ceux en vigueur à la date de validation de la commande par nos soins. Les prix des produits sont affichés hors taxes, en euros et n'incluent pas la livraison. La facturation s'effectue au nom de l'entreprise concernée. Du fait de l'instabilité des cours des composants et matériaux de fabrication, les prix indiqués sont donnés sans engagement et peuvent être modifiés sans préavis. Les prix de nos devis sont valables uniquement pour la durée spécifiée sur le devis. Nos prix s'entendent par unité d'emballage. Les prix et conditions de vente acceptés par nous ne sont valables que pour la commande ou le marché qu'ils concernent. Les ordres, même transmis par nos représentants, ne deviennent définitifs qu'après acceptation de notre part. Nos prix s'entendent départ emballé de nos locaux ou de l'usine de fabrication, où qu'elle soit. Sauf mention contraire, les couts de transport sont à la charge du client. Tout transport spécial (express, avion, etc...) demandé par le client sera à la charge de ce dernier. Pour des envois à l'étranger ou hors France métropolitaine, l'entreprise se réserve le droit de facturer un supplément de transport relatif aux tarifs des transporteurs et éventuels frais de transitaires.

GARANTIE

La marchandise vendue est soumise à la garantie du fabricant concerné. En aucun cas, notre responsabilité ne peut lui être substituée. Afin de bénéficier de cette garantie vous devez obligatoirement être en mesure de justifier votre achat via une facture. La garantie donne droit à notre gré, à la remise en état ou à l'échange du matériel reconnu défectueux. Pour pouvoir disposer de cette disposition, l'acheteur doit aviser sans retard et par écrit, des vices qu'il impute au matériel et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit nous donner toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter un remède. Lorsque les produits sont fournis installés, les couts de main d'œuvre ne sont pris en charge que durant les 6 mois suivant l'installation. Passé ce délai, les frais de dépose/repose pourront faire l'objet d'une facturation.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, et pour faire suite à l'accord intervenu entre les parties, il est expressément stipulé que la Société Energetic + SAS se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à plein paiement du prix par son client. En cas de non paiement total ou partiel, pour quelque cause que ce soit, la Société se réserve le droit, sans formalité, de reprendre matériellement possession chez son client de la marchandise.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le contrat de vente conclu avec le client est régi par le droit français. En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La société Energetic+ SAS se réserve la possibilité de modifier en tout ou partie ces présentes conditions de ventes.